



**Government Defence
Integrity Index**



**FIGHE
PAYS**

CÔTE D'IVOIRE

2025





CÔTE D'IVOIRE

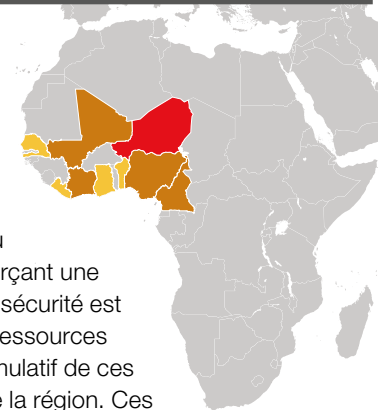
La réforme constitutionnelle de 2016 en Côte d'Ivoire a mis en évidence la fragilité des institutions démocratiques du pays. Depuis le recul démocratique s'est accentué, la récente réélection du président Ouattara pour un quatrième mandat a assombri encore davantage l'avenir de la gouvernance démocratique.^{1 2} Les élections de 2025 ont été plus pacifiques que celles de 2020, marquées par des violences, un boycott de l'opposition et des allégations de fraude. Cependant, la victoire du président Ouattara reste controversée en raison de l'exclusion de deux opposants clés et du faible taux de participation.³ Depuis le début de son mandat en 2011, le gouvernement Ouattara a réussi dans une certaine mesure à stabiliser la situation politique et sécuritaire, mais le pays est aujourd'hui confronté à des menaces sécuritaires liées au terrorisme et à la criminalité violente, en particulier dans certaines régions frontalières. La frontière nord avec le Mali et le Burkina Faso est exposée à un risque élevé d'attaques terroristes et d'enlèvements par des groupes affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et à Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM), tous deux actifs dans la région du Sahel. Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire a maintenu l'un des taux de croissance les plus élevés d'Afrique subsaharienne pendant plus d'une

décennie.^{4 5} Malgré les promesses de lutte contre la corruption faites par Alassane Ouattara, la longue histoire de conflits politico-militaires en Côte d'Ivoire a permis à la corruption et à l'impunité de se généraliser.⁶ L'indice d'intégrité gouvernementale de la défense (GDI) 2025 a révélé des risques élevés dans le secteur de la défense et de la sécurité du pays. Le contrôle parlementaire et l'audit sont faibles, les informations financières sont opaques et les marchés publics ne font l'objet d'aucun contrôle externe. Les systèmes de gestion du personnel présentent certains points forts, mais les mesures de dénonciation, d'application de l'éthique et de lutte contre la corruption au niveau opérationnel sont sous-développées, ce qui entraîne des risques importants en matière de gouvernance, de finances, d'opérations et de marchés publics.

Membre du Open Budget Partnership	Oui
Convention des Nations unies contre la corruption	Ratifiée en 2007
Traité sur le commerce des armes	Ratifié en 2015

AFRIQUE DE L'OUEST

La situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest s'est nettement détériorée au cours de la dernière décennie, sous l'effet de l'expansion des insurrections djihadistes, de l'instabilité politique et de la criminalité transnationale organisée. Des groupes armés tels que Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) et Islamic State Sahel Province (ISSP) ont généré une violence sans précédent, le Sahel représentant désormais près de la moitié des décès liés au terrorisme dans le monde. Ces groupes extrémistes violents se sont étendus vers le sud, exerçant une pression croissante sur les États côtiers, notamment le Togo, la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'insécurité est encore aggravée par la piraterie dans le golfe de Guinée, le trafic d'armes, de drogues et de ressources naturelles, ainsi que par la concurrence liée au climat pour l'accès aux ressources. L'effet cumulatif de ces facteurs a aggravé la crise humanitaire et les déplacements massifs de population dans toute la région. Ces problèmes de sécurité se sont accompagnés de coups d'État militaires au Bénin, au Burkina Faso et en Guinée entre 2020 et 2023, qui ont encore affaibli le contrôle civil et la surveillance démocratique.

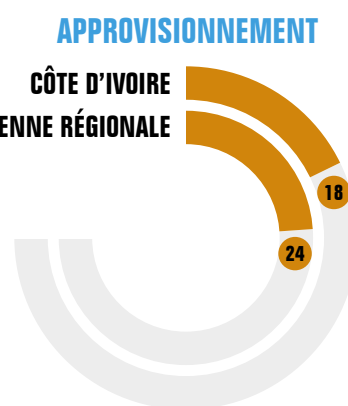
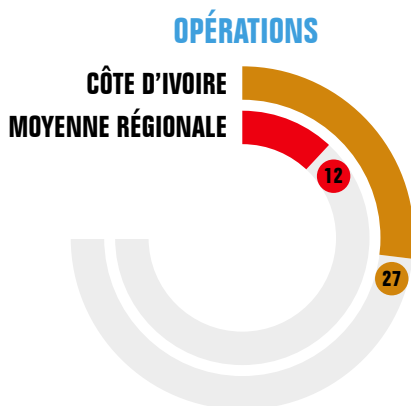
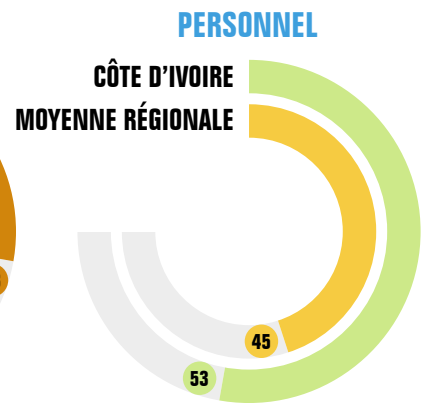
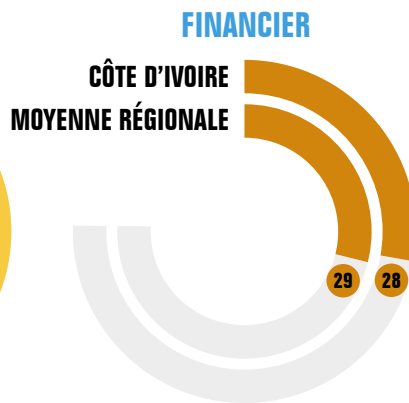
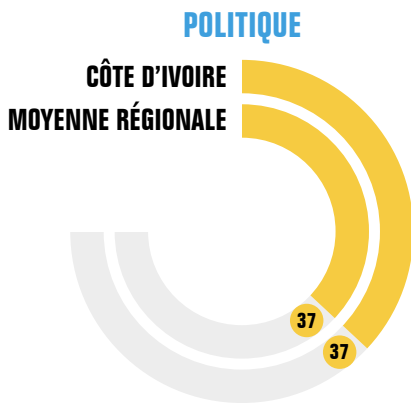
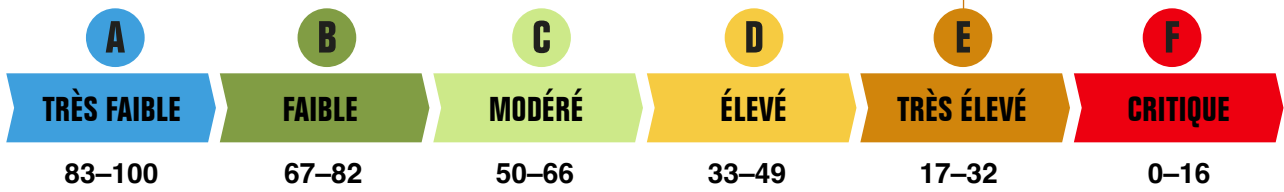


La faiblesse de la gouvernance du secteur de la défense a considérablement compromis la capacité des États à répondre efficacement à ces menaces. Les institutions de défense en Afrique de l'Ouest restent caractérisées par une transparence limitée, une faible responsabilisation et un exceptionnalisme bien ancré en matière de défense. Le contrôle parlementaire est limité par la domination de l'exécutif et des capacités techniques restreintes, ce qui réduit le contrôle civil sur la politique de défense, les budgets et les achats. La transparence budgétaire limitée a affaibli la responsabilité et alimenté la méfiance du public. Parallèlement, des systèmes d'approvisionnement non transparents et discrétionnaires ont accru les risques de corruption, faussé le développement des capacités et détourné des ressources des besoins opérationnels. Si la plupart des États de la sous-région ont ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), sa mise en œuvre inégale a sans doute continué d'exposer les secteurs de la défense à la corruption (risques), compromettant l'efficacité et la durabilité des mesures de sécurité.



COMPARAISON DES RISQUES

L'indice d'intégrité gouvernementale de la défense (GDI) évalue cinq domaines de risque clés : politique, financier, personnel, opérationnel et achats. Cette section compare les performances de la Côte d'Ivoire dans chaque domaine avec la moyenne régionale (Afrique subsaharienne).





CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

Contrôle législatif du budget (Open Budget Survey, 2023)	39/100
Dépenses militaires en pourcentage des dépenses publiques (SIPRI, 2024)	3,66%
Membres du comité ayant une expertise en matière de défense (%)	Information pas accessible au public.
Nombre de réunions par an	Information pas accessible au public
Dernière révision de la politique/ stratégie de défense	La stratégie n'est pas accessible au public.

La Côte d'Ivoire dispose d'un système présidentiel fort, dominé par le président Alassane Ouattara et le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), au pouvoir depuis 2011. Les réformes constitutionnelles adoptées en 2016 ont réinitialisé la durée du mandat présidentiel et élargi les pouvoirs du président, permettant à Ouattara d'obtenir un troisième mandat en 2020.⁷ Le Parlement ivoirien dispose de droits et de mécanismes formels lui permettant de contrôler efficacement la politique et les budgets de défense, mais pas les marchés publics dans ce domaine. Dans la pratique, son influence est toutefois limitée, en partie en raison de la domination de l'exécutif sur ce secteur.⁸ Les risques politiques restent élevés dans le secteur de la défense, malgré les bonnes pratiques mises en place, notamment l'engagement du gouvernement dans le débat public et la lutte contre le crime organisé.

De même, la commission de Défense et Sécurité du Parlement peut examiner les projets de loi et les propositions relatifs à la défense nationale et aux forces armées, mais pas les questions liées aux marchés publics de la défense, et ses membres possèdent une expertise relative dans ce domaine.^{9 10} Cependant, dans la pratique, la commission n'exerce aucun contrôle à court ou à long terme sur la politique de défense.¹¹ En matière d'audit interne, rien n'indique que l'Inspection générale et le Contrôle général de l'administration et des finances de la défense contrôlent efficacement les dépenses du ministère de la Défense. En ce qui concerne l'audit externe, la Cour des comptes procède à des audits de la performance budgétaire et publie des rapports sur l'exécution du budget qui incluent les dépenses de défense, mais rien ne montre que les recommandations soient prises en considération par le gouvernement ou le ministère de la Défense.¹²

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Taux de réponse aux demandes d'accès à l'information liées à la défense	1) % d'accès total ou partiel accordé Information pas accessible au public.
	2) Nombre de demandes en attente Information pas accessible au public
Plaintes liées à la défense adressées au ombudsman/commissaire #	Information pas accessible au public
Le commissaire a-t-il autorité sur le ministère de la Défense ?	Les données ne sont pas accessibles au public.
Rapports d'audit sur la défense (2020-2025) #	Aucun
Indice de transparence budgétaire (IBP, 2023)	54/100
Classement mondial de la liberté de la presse (RSF, 2025)	64e sur 180.

Les risques financiers restent très élevés dans le pays et, malgré l'augmentation des dépenses de défense, le budget de la défense n'est pas publié.¹³ Les dépenses réelles de défense sont incluses dans les rapports d'exécution du budget, mais le niveau de détail est également minimal.¹⁴ Les dépenses hors budget sont interdites, sauf dans certaines circonstances exceptionnelles, mais elles ne sont pas enregistrées lorsqu'elles sont effectuées.¹⁵ Toutes les sources de revenus du ministère de la Défense sont publiées, mais rien n'indique qu'il existe un contrôle public ou institutionnel des sources de revenus non gouvernementales.

Il existe un cadre juridique régissant l'accès du public à l'information qui s'applique au secteur de la défense. Cependant, dans la pratique, l'accès reste limité, car la plupart des informations liées à la défense sont classées *secret défense* ou « confidentielles », ce qui restreint le contrôle externe.¹⁶

Les institutions de défense ne sont légalement pas autorisées à posséder des entreprises commerciales, à l'exception d'un hôtel récemment acquis en 2025.¹⁷ Aucun audit ni rapport d'audit accessible au public n'a été identifié pour cette entreprise. Il est également interdit au personnel militaire et civil de se livrer à des activités commerciales privées, et seuls quelques cas isolés ont été signalés ces dernières années.^{18 19}



CADRE ÉTHIQUE DU PERSONNEL

Législation sur la dénonciation	Aucune
Nombre de cas de dénonciation dans le secteur de la défense	Aucun
Nombre de violations du code de conduite	Militaire : Information pas accessible au public.
	Civil : Information pas accessible au public.
Système de divulgation financière	# Soumis : Aucun.
	Nombre de violations : aucune.

Les risques liés au personnel dans le secteur de la défense en Côte d'Ivoire sont modérés, en partie grâce à un système de paiement transparent et à des mesures de protection relativement solides contre les paiements de facilitation.

Des sanctions légales contre la corruption sont en place et les affaires font régulièrement l'objet d'enquêtes et de sanctions disciplinaires. Cependant, la protection des lanceurs d'alerte reste insuffisante. La Côte d'Ivoire ne dispose pas de législation spécifique pour les lanceurs d'alerte, et la législation existante ne couvre pas explicitement le lancement d'alerte, qui n'est pas non plus encouragé au sein du ministère de la Défense ou des forces armées.²⁰

Il est positif de constater qu'il n'y a aucune preuve de l'existence de soldats fantômes au cours des cinq dernières années, mais les chiffres officiels relatifs au personnel ne sont pas publiés. Bien qu'il existe des processus de recrutement formels pour les officiers supérieurs, le contrôle externe est minime et le président conserve toute autorité sur les nominations aux postes de haut niveau.^{21 22 23} Une formation annuelle à la lutte contre la corruption est dispensée à tous les grades, ce qui contribue à la sensibilisation et à la prévention.²⁴

Un code du service militaire définit les règles relatives aux conflits d'intérêts, mais ne traite pas explicitement de la corruption.²⁵ Les violations font l'objet d'enquêtes, ce qui indique un certain niveau d'application. Un code d'éthique s'applique également au personnel civil et mentionne la corruption,²⁶ mais les preuves sont insuffisantes pour déterminer dans quelle mesure il est mis en œuvre efficacement.

OPÉRATIONS

Effectif total des forces armées (Banque mondiale, 2020)	27 000
Effectifs déployés en opération #	181 (au 31 mai 2025)

Depuis début 2025, les Forces armées ivoiriennes (FAI) connaissent une transition importante, prenant le contrôle total des opérations de sécurité et de défense nationales à la suite du retrait des forces françaises, tout en étant déployées à l'intérieur du pays pour sécuriser les prochaines élections.²⁷ Les risques de corruption liés aux opérations militaires restent très élevés dans le secteur de la défense en Côte d'Ivoire. Le pays ne dispose pas encore d'une doctrine militaire qui traite la corruption comme une préoccupation opérationnelle stratégique, et aucune formation à la lutte contre la corruption n'est dispensée au personnel avant son déploiement.

Néanmoins, la Côte d'Ivoire a pris des mesures pour intégrer les considérations relatives à la corruption dans la planification de certaines opérations militaires, reconnaissant qu'il s'agit d'un obstacle opérationnel potentiel. Des contrôles de base sont effectués pendant les opérations, et les services d'inspection de l'armée et de la gendarmerie sont déployés sur le terrain. Cependant, ces mécanismes restent de portée générale et aucun personnel spécialisé n'est affecté à la surveillance régulière des risques de corruption, ce qui limite leur efficacité globale.²⁸



ACHATS DE DÉFENSE

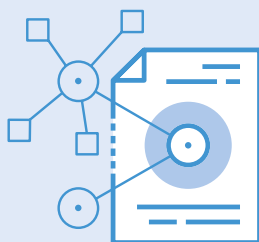
Dépenses militaires (en millions de dollars américains) (SIPRI, 2024)	\$658,4
Concurrence ouverte dans les marchés publics de défense (%)	Information pas accessible au public
Principales exportations de défense – vers (SIPRI, 2020-2024)	N/A
Principales importations de défense – provenant de (SIPRI, 2020-2024)	Israël (26 %) Chine (22 %) Afrique du Sud (15 %) Turquie (15 %) France (7,4 %)

Malgré des exigences croissantes en matière de sécurité et des efforts renouvelés pour renforcer les capacités militaires, le cadre des marchés publics de défense de la Côte d'Ivoire reste très vulnérable à la corruption et aux ingérences politiques. Les marchés publics de défense sont exclus des règles relatives aux marchés publics par l'article 7 du code des marchés publics. Le cycle des achats dans ce domaine reste donc totalement opaque.²⁹ Le contrôle des achats de défense est limité, car le président domine les décisions en matière d'achats.³⁰

La planification des achats de défense existe grâce à des lois de programmation, bien que le dernier plan publié date de 2016-2020.³¹ Discussion sur le projet de loi de programmation militaire pour la période 2026-2030 a été mentionnée, soulignant la nécessité de renforcer la capacité des forces

armées à relever les défis en matière de sécurité, en particulier le terrorisme sous-régional et l'exploitation illégale de l'or.³² Il y a donc peu de visibilité sur les achats prévus et aucune exigence claire en matière d'approvisionnement fondée sur les priorités stratégiques nationales. Dans la pratique, les achats dans le domaine de la défense restent un mélange de planification et d'opportunisme, avec une certaine influence politique dans les décisions d'achat. De plus, très peu de contrats de défense sont attribués dans le cadre d'appels d'offres ouverts.³³

La Côte d'Ivoire cherche également à se diversifier par rapport à son fournisseur historique, la France, en recherchant une nouvelle coopération militaire avec la Chine, la Turquie et Israël.^{34 35 36}



La collecte des données GDI pour **la Côte d'Ivoire** a été réalisée entre novembre 2024 et août 2025.



CÔTE D'IVOIRE

TABLEAU DES SCORES GDI 2025

	Grade	Score
RISQUE POLITIQUE	D	37
Q1 Contrôle législatif	C	58
Q2 Comité de défense	E	17
Q3 Débat sur la politique de défense	E	25
Q4 Engagement des OSC	D	33
Q5 Conventions : UNCAC / OCDE	B	75
Q6 Débat public	C	50
Q7 Politique anticorruption	C	50
Q8 Unités chargées de la conformité et de l'éthique	D	33
Q9 Confiance du public dans les institutions	NA	
Q10 Évaluations des risques	F	0
Q11 Planification des acquisitions	F	0
Q12 Transparence et détail du budget	B	75
Q13 Examen minutieux du budget	C	63
Q14 Disponibilité des informations budgétaires	E	25
Q15 Recettes de la défense	D	33
Q16 Audit interne	F	6
Q17 Audit externe	C	50
Q18 Ressources naturelles	D	35
Q19 Liens avec le crime organisé	C	63
Q20 Lutte contre le crime organisé	C	50
Q21 Contrôle des services de renseignement	F	0
Q22 Recrutement des services de renseignement	F	0
Q23 Contrôles à l'exportation (ATT)	A	100
Q76 Lobbying	F	0

	Grade	Score
RISQUE FINANCIER	E	28
Q24 Contrôles relatifs à la cession d'actifs	E	17
Q25 Examen minutieux de la cession d'actifs	F	0
Q26 Dépenses secrètes	F	0
Q27 Accès législatif à l'information	F	0
Q28 Audit des programmes secrets	F	0
Q29 Dépenses hors budget	C	50
Q30 Accès à l'information	C	50
Q31 Propriétaire bénéficiaire	B	75
Q32 Examen des entreprises détenues par des militaires	E	25
Q33 Entreprises privées non autorisées	B	75
Q77 Dépenses de défense	E	19

	Grade	Score
RISQUE LIÉ AU PERSONNEL	C	53
Q34 Engagement public en matière d'intégrité	D	42
Q35 Mesures disciplinaires à l'encontre du personnel	A	88
Q36 Lanceurs d'alerte	F	13
Q37 Postes à haut risque	E	17
Q38 Effectifs	D	33
Q39 Taux de rémunération et indemnités	F	0
Q40 Système de paiement	A	100
Q41 Impartialité des nominations	D	42
Q42 Impartialité des promotions	C	56
Q43 Pots-de-vin pour éviter la conscription	NA	
Q44 Corruption pour obtenir des affectations préférentielles	A	100
Q45 Chaînes hiérarchiques et paiement	B	75
Q46 Code de conduite militaire	B	69
Q47 Code de conduite civil	NEI	
Q48 Formation à la lutte contre la corruption	B	75
Q49 Poursuites pour corruption	D	33
Q50 Paiements de facilitation	C	50

SCORE GLOBAL DU PAYS

RISQUE TRÈS ÉLEVÉ

E

32

NIVEAU DE RISQUE

A	83–100	RISQUE TRÈS FAIBLE
B	67–82	RISQUE FAIBLE
C	50–66	RISQUE MODÉRÉ
D	33–49	RISQUE ÉLEVÉ
E	17–32	RISQUE TRÈS ÉLEVÉ
F	0–16	RISQUE CRITIQUE

	Grade	Score
RISQUE OPÉRATIONNEL	E	27
Q51 Doctrine militaire	F	0
Q52 Formation opérationnelle	E	25
Q53 Planification prévisionnelle	B	75
Q54 Surveillance de la corruption dans les opérations	F	8
Q55 Contrôles dans le cadre des contrats	E	25
Q56 Entrepreneurs militaires privés	NS	

	Grade	Score
RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS PUBLICS	E	18
Q57 Législation en matière d'approvisionnement	F	0
Q58 Cycle des marchés publics	E	17
Q59 Mécanismes de contrôle des achats	F	8
Q60 Publication des achats potentiels	E	25
Q61 Publication des achats réels	F	13
Q62 Normes de conformité commerciale	E	25
Q63 Exigences en matière d'approvisionnement	D	42
Q64 Concurrence dans les marchés publics	F	0
Q65 Contrôles du comité d'appel d'offres	D	38
Q66 Contrôles anti-collusion	D	33
Q67 Attribution du contrat / Livraison	D	38
Q68 Mécanismes de plainte	D	42
Q69 Sanctions à l'encontre des fournisseurs	D	38
Q70 Contrats de compensation	F	0
Q71 Suivi des contrats de compensation	F	0
Q72 Concurrence en matière de compensation	F	0
Q73 Agents et intermédiaires	F	0
Q74 Packages de financement	F	0
Q75 Pression politique dans les acquisitions	NS	

CLÉ

- NEI** Informations insuffisantes pour évaluer l'indicateur
- NS** L'indicateur n'est noté pour aucun pays
- NA** Non Applicable

ENDNOTES

- 1 Human Rights Watch, « Côte d'Ivoire : événements de 2016 », dans Rapport mondial 2017 (2017).
- 2 BTI 2024, « Rapport pays : Côte d'Ivoire », 2024.
- 3 BBC, « Le président ivoirien, âgé de 83 ans, remporte un quatrième mandat après l'exclusion de ses deux rivaux », 27 octobre 2025.
- 4 World Bank, « Rapport Pays : Côte d'Ivoire », 2024.
- 5 BTI 2024, « Rapport pays : Côte d'Ivoire », 2024.
- 6 Amnesty International, « Côte d'Ivoire : les autorités doivent respecter les droits humains et protéger les acteurs de la lutte contre la corruption », 20 février 2024.
- 7 AP News, « Le président sortant de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, prête serment pour un quatrième mandat », le 8 décembre 2025.
- 8 Constitution de la Côte d'Ivoire, telle que modifiée le 19 mars 2020 (articles 116 et 117).
- 9 République de Côte d'Ivoire, « Règlement intérieur de l'Assemblée nationale », 27 juillet 2018.
- 10 Entretien avec un membre de l'Assemblée nationale, 28 novembre 2024, Government Defence Integrity Index.
- 11 Entretien avec un sénateur membre de la commission de la sécurité et de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat, 28 novembre 2024, Government Defence Integrity Index.
- 12 Cour des comptes, « Rapport sur la mise en œuvre de la loi de finances 2023 ».
- 13 Ministère des Finances et du Budget, « Loi de finances 2025 », janvier 2025.
- 14 Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État de Côte d'Ivoire. « Rapport de présentation de la loi de règlement pour l'année 2023. Abidjan : Direction générale du budget et des finances 2024 ».
- 15 République de Côte d'Ivoire, « Loi organique n° 2014-336 du 5 juin 2014 relative aux lois de finances ».
- 16 République de Côte d'Ivoire, « Loi n° 2013-867 du 23 décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public ».
- 17 Koaci. « Les particularités de l'Hôtel des Armées inauguré, selon le ministère de la Défense ». 28 février 2025.
- 18 République de Côte d'Ivoire, « Statut général de la fonction publique ivoirienne du 23 novembre 2023 ».
- 19 Code militaire, annexes au décret n° 96-574 du 31 juillet 1996 régissant le service et la discipline générale des forces armées nationales.
- 20 PPLAAF. « Côte d'Ivoire, Lanceurs d'alerte en Côte d'Ivoire : aperçu du cadre juridique et des pratiques ». Décembre 2023.
- 21 République de Côte d'Ivoire, « Loi n° 2016-1109 (relative au code du service militaire) du 16 février 2016 contient des dispositions relatives au système de promotion du personnel militaire ».
- 22 Ministère de la Défense. « Circulaire n° 333/23 relative aux conditions de promotion par ancienneté et sélection sur la base de l'ancienneté et du choix des officiers et sous-officiers des forces armées de Côte d'Ivoire pour l'année 2024 ».
- 23 Entretien avec un officier supérieur à la retraite, 17 janvier 2025, Government Defence Integrity Index.
- 24 Ibid.
- 25 République de Côte d'Ivoire, « Loi n° 2016-1109 portant Code du service militaire », Journal officiel, 16 février 2016.
- 26 République de Côte d'Ivoire, « Projet de loi sur le Code de déontologie des agents publics », 2012.
- 27 APA News, « 44 000 soldats ivoiriens déployés avant les élections législatives », 28 novembre 2025.
- 28 Entretien avec un officier général des Forces armées de Côte d'Ivoire, 13 janvier 2025, Abidjan, Government Defence Integrity Index.
- 29 République de Côte d'Ivoire, « Ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019 relative au Code des marchés publics ».
- 30 Entretien avec un officier supérieur de l'Inspection générale des forces armées, 13 janvier 2025, Abidjan, Government Defence Integrity Index.
- 31 République de Côte d'Ivoire, « Loi n° 2016-10 du 13 janvier 2016 portant programmation militaire pour les années 2016 à 2020 », Journal officiel de la Côte d'Ivoire.
- 32 AIP, « Côte d'Ivoire-AIP/ Le ministre de la Défense annonce une loi de programmation militaire pour 2026-2030 en réponse aux défis terroristes », 12 décembre 2025.
- 33 Entretien avec un colonel à la retraite, 12 décembre 2024, Government Defence Integrity Index.
- 34 Le Mandat Express. « Défense : la Côte d'Ivoire renforce sa coopération militaire avec la Turquie pour contrer les menaces sécuritaires », 7 mai 2025, consulté le 4 décembre 2025.
- 35 Africa Intelligence, « Abidjan joue les équilibristes pour financer ses achats d'armement », 26 juin 2024.
- 36 KOAcI, « Les armées ivoirienne et américaine renforcent leur dialogue stratégique sur les questions de sécurité régionale et la coopération militaire », Janvier 2026.



ti-defence.org/gdi
GDI@transparency.org

Transparency International UK Numéro d'enregistrement de l'organisme caritatif : 1112842
Numéro d'enregistrement de la société : 2903386

Transparency International Defence and Security (TI-DS) est une initiative mondiale de Transparency International sous forme de réseau thématique. Il s'agit d'une entité indépendante qui ne représente aucune section nationale de TI. TI-DS est seul responsable de l'édition 2025 de l'indice d'intégrité de la défense gouvernementale (GDI) et de tous les produits associés, y compris les fiches pays du GDI.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas pour son généreux soutien financier à la production de l'indice d'intégrité de la défense gouvernementale. Nous remercions également les nombreux évaluateurs nationaux et pairs qui ont contribué à fournir les données sous-jacentes à cet indice.

Editeur de la série : Michael Ofori-Mensah, *Responsable de la recherche*

Auteur : Léa Clamadieu, *Chargée de recherche*

Chef de projet : Patrick Kwasi Brobbey, *Directeur de recherche*

Design : Colin Foo



Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands